



No. de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

2013-07-30

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine, tenue à la salle du Centre civique de Cap-aux-Meules, le 30 juillet 2013 à 17 h, sous la présidence de Joël Arseneau, et à laquelle il y a quorum.

Sont présents :

M. Joël Arseneau, président du conseil d'agglomération et maire de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine  
M. Nicolas Arseneau, conseiller du village de Havre-aux-Maisons  
M. Roger Chevarie, conseiller du village de Fatima  
M<sup>me</sup> Marie Landry, conseillère du village de L'Étang-du-Nord  
M. Germain Leblanc, conseiller du village de L'Île-du-Havre-Aubert

M. Hubert Poirier, directeur général  
M. Jean-Yves Lebreux, greffier

Trois personnes assistent également à la séance.

**A1307-131**

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le président, Joël Arseneau, procède à l'ouverture de la séance à 17 h 1.

**A1307-132**

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur une proposition de Nicolas Arseneau,  
appuyée par Germain Leblanc,

il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Services municipaux
  - 3.1 Services techniques et réseaux publics
    - 3.1.1 Autorisation de signature – Entente MAMROT et Municipalité des Îles-de-la-Madeleine – Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Sous-volet 2.1
    - 3.1.2 Dépôt des soumissions – Attribution de contrat – Appel d'offres #175 – Projet de réaménagement de la route 199 de Grande-Entrée
  - 3.2 Réglementation municipale
    - 3.2.1 Avis de motion – Règlement modifiant le Règlement n° A-2010-10 décrétant une dépense et un emprunt de 11 052 000 \$ autorisant des honoraires professionnels et la réalisation de travaux d'alimentation en eau potable et de voirie dans le village de Grande-Entrée
4. Période de questions
5. Clôture de la séance



No. de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

2013-07-30

### SERVICES MUNICIPAUX

### SERVICES TECHNIQUES ET RÉSEAUX PUBLICS

A1307-133

#### Autorisation de signature – Entente MAMROT et Municipalité des Îles-de-la-Madeleine – Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Sous-volet 2.1

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a soumis au MAMROT une demande d'aide financière relativement au projet d'approvisionnement et distribution d'eau potable dans le village de Grande-Entrée;

CONSIDÉRANT QUE le MAMROT a soumis un protocole d'entente confirmant la participation financière du ministère à la réalisation de ces travaux représentant 7 129 791 \$, soit 95 % du coût maximal admissible de 7 505 043 \$;

#### EN CONSÉQUENCE

sur une proposition de Marie Landry,  
appuyée par Germain Leblanc,  
il est résolu à l'unanimité des membres présents

que le maire soit autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité, le protocole d'entente relatif à l'octroi, par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 2.1 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (Dossier 550052).

A1307-134

#### Dépôt des soumissions – Attribution de contrat – Appel d'offres #175 – Projet de réaménagement de la route 199 de Grande-Entrée

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres (AO-175) relatif au projet de réaménagement de la route 199 dans le secteur de la Grande-Entrée;

CONSIDÉRANT QUE deux offres valides ont été reçues soient :

<b>SOUMISSIONNAIRES</b>	<b>PRIX (excluant les taxes)</b>
Dexter Québec inc.	11 598 500,00 \$
Lafontaine Leclerc inc.	10 538 369,23 \$
Construction Polaris (par courriel)	10 665 000,00 \$

#### EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Roger Chevarie,  
appuyée par Nicolas Arseneau,  
il est résolu à l'unanimité des membres présents

que la Municipalité approuve la soumission de Lafontaine, Leclerc inc. au montant de 10 538 369,23 \$ dans le cadre du projet de réaménagement de la route 199 tel que décrit au devis de l'appel d'offres n° 175;



No. de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

2013-07-30

que le directeur général, Hubert Poirier, soit autorisé à signer tout document relatif à ce contrat.

L'octroi de ce contrat est toutefois conditionnel au versement de l'aide financière gouvernementale prévu au projet ainsi que l'obtention des documents suivants :

- Le protocole de réalisation signé entre le MTQ et la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine pour la réalisation des travaux;
- L'autorisation d'octroyer le contrat de la part du MTQ;
- Le certificat d'autorisation (article 32) du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP);
- Le certificat d'autorisation (article 22) du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP). Ce certificat n'est toutefois pas requis pour les travaux prévus en 2013.

### **RÈGLEMENTATION MUNICIPALE**

**A1307-135**

**Avis de motion – Règlement modifiant le Règlement n° A-2010-10 décrétant une dépense et un emprunt de 11 052 000 \$ autorisant des honoraires professionnels et la réalisation de travaux d'alimentation en eau potable et de voirie dans le village de Grande-Entrée**

Le conseiller Nicolas Arseneau, donne un avis de motion préalable à l'adoption d'un règlement modifiant le Règlement n° A-2010-10 décrétant une dépense et un emprunt de 11 052 000 \$ autorisant des honoraires professionnels et la réalisation de travaux

**A1307-136**

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est soulevée lors de la période allouée à cet effet.

**A1307-137**

### **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

À 17 h 16, sur une proposition de Nicolas Arseneau, appuyée par Germain Leblanc, la séance est levée.

\_\_\_\_\_  
Joël Arseneau, président

\_\_\_\_\_  
Jean-Yves Lebreux, greffier